

Référentiel Activités Humaines

Thème :

ACTIVITÉS HUMAINES

Version :

1

Les conditions d'utilisation de ce document Caret sont décrites selon la licence *creative commons* ci-dessous. Elles indiquent clairement que vous êtes libre de :

- partager, reproduire, distribuer et communiquer cette œuvre,
- d'utiliser cette œuvre à des fins commerciales.

The terms of use applicable to this document are described according to the licence creative commons below. It indicates that you are free to :

- share, reproduce, distribute and communicate about this document,
- use this document for commercial puposes.



Chaque document Caret est décrit par un ensemble de métadonnées issues du Dublin Core (<http://purl.org/dc>). *Each Caret document is described by a set of metadata coming from Dublin Core (<http://purl.org/dc>).*

Titre / <i>Title</i>	Référentiel Activités Humaines
Créateur / <i>Creator</i>	Système d'Information sur la biodiversité / Caret
Sujet / <i>Subject</i>	Activités humaines
Description / <i>Description</i>	Référentiel des activités humaines
Editeur / <i>Editor</i>	Ministère chargé de l'environnement
Contributeur / <i>Contributor</i>	OFB, Patrinat, OiEau
Date de Création/ <i>Creation date</i>	- 2026-01-15
Date de Modification / <i>Modification date</i>	- 2026-07-09
Date de Validation / <i>Validation date</i>	- 2026-04-01
Type / <i>Type</i>	Text
Format / <i>Format</i>	ODT; PDF
Identifiant / <i>Identifier</i>	urn:sandre:dictionnaire:ca_ahu::1
Langue / <i>Language</i>	FR
Relation Est remplacé par / <i>Is replaced by</i>	
Relation Remplace / <i>Replace</i>	urn
Relation Référence / <i>Reference</i>	
Couverture / <i>Coverage</i>	France
Droits / <i>Rights</i>	© Caret
Version / <i>Version</i>	1

Version 1	
15/01/2026	Création du document

Pour de plus amples renseignements sur le Caret, vous pouvez consulter la page Internet du Caret : <https://naturefrance.fr/caret-le-centre-dadministration-du-referentiel-technique-du-sib> ou vous adresser à l'adresse suivante :



Caret - OFB
caret@naturefrance.fr
5 square Felix Nadar, 94700 Vincennes
Tél. : 05.55.11.47.90

I. TABLE DES MATIÈRES

I. TABLE DES MATIÈRES.....	4
II. AVANT PROPOS.....	5
II.1. LE SYSTÈME D'INFORMATION SUR LA BIODIVERSITÉ ET LE CARET.....	5
II.2. CONVENTION DU DICTIONNAIRE DE DONNÉES.....	6
<i>II.2.1. Notations dans le document.....</i>	<i>6</i>
<i>II.2.2. Description des concepts (entités).....</i>	<i>6</i>
<i>II.2.3. Description des informations (attributs).....</i>	<i>6</i>
<i>II.2.4. Les nomenclatures.....</i>	<i>9</i>
II.3. FORMALISME DU MODÈLE ORIENTÉ OBJET.....	9
<i>II.3.1. Comment lire le modèle de données ?.....</i>	<i>10</i>
<i>II.3.2. Représentation spatiale d'une entité.....</i>	<i>13</i>
III. INTRODUCTION.....	14
IV. DIAGRAMME DES CLASSES.....	15
V. DICTIONNAIRE DES CLASSES.....	16
V.1. ACTIVITÉS HUMAINES.....	16
V.2. GENEALOGIE DES ACTIVITÉS HUMAINES.....	16
VI. DICTIONNAIRE DES ATTRIBUTS.....	18
VI.1. CODE DE L'ACTIVITÉ HUMAINE.....	18
VI.2. CADRE LIÉ À L'ACTIVITÉ HUMAINE.....	18
VI.3. COMMENTAIRE SUR LA MODIFICATION D'UNE ACTIVITÉ HUMAINE.....	18
VI.4. DATE DE CRÉATION DE L'ACTIVITÉ HUMAINE.....	18
VI.5. DATE DE MISE À JOUR DE L'ACTIVITÉ HUMAINE.....	19
VI.6. DATE DE MISE À JOUR DE LA GÉNÉALOGIE DE L'ACTIVITÉ HUMAINE.....	19
VI.7. DÉFINITION DE L'ACTIVITÉ HUMAINE.....	19
VI.8. LIBELLÉ DE L'ACTIVITÉ HUMAINE.....	19
VI.9. MILIEU CONCERNÉ PAR L'ACTIVITÉ HUMAINE.....	20
VI.10. MNÉMONIQUE DE L'ACTIVITÉ HUMAINE.....	20
VI.11. MODE D'ACTION DE L'ACTIVITÉ HUMAINE.....	20
VI.12. STATUT DE L'ACTIVITÉ HUMAINE.....	20
VI.13. SYNONYMIE DE L'ACTIVITÉ HUMAINE.....	21
VI.14. TYPE DE GÉNÉALOGIE POUR L'ACTIVITÉ HUMAINE.....	21

II. AVANT PROPOS

II.1. Le Système d'Information sur la biodiversité et le Caret

Aujourd'hui, les données de biodiversité française, métropolitaine comme ultra-marine, sont relativement éparpillées, ou organisées dans des outils informatiques plus ou moins connectés, et alimentés par l'ensemble des acteurs privés et publics, professionnels ou associatifs, ainsi que par le grand public qui contribue à des programmes de sciences participatives.

Le Système d'information sur la biodiversité (SIB) est un dispositif qui vise à fédérer l'ensemble des données issues de 31 politiques publiques en lien avec des enjeux sur la biodiversité, chacune identifiée à travers un système d'information qui lui est propre, appelé "Système d'information métier". Par exemple, le Système d'information de l'inventaire du patrimoine naturel (SINP), de la CITES, ou encore de Natura 2000. Le SIB cherche à faire évoluer ces systèmes vers une cohérence commune, pour rendre les données plus accessibles et réutilisables par tous.

L'objectif du SIB est d'organiser et de proposer un accès public, libre et gratuit à ces données, pour en simplifier et en favoriser l'utilisation. In fine, cet accès facilité à la connaissance permettra de mieux préserver la biodiversité.

Le SIB est animé et coordonné techniquement par l'Office français de la biodiversité (OFB), il s'inscrit dans le système d'information de l'État et constitue l'un des trois systèmes d'information fédérateurs coordonnés par l'OFB, les autres étant le Système d'information sur l'eau (SIE) et le Système d'information sur les milieux marins (SIMM).

Créé en application de la loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, le SIB a vocation à décloisonner les données sur la biodiversité, y compris celles d'origine privée, et à en développer les usages en proposant des services numériques adaptés. Les détails de son organisation (périmètre, gouvernance, services associés) sont définis dans le Schéma national des données sur la biodiversité (SNDB). Le SNDB est le document-cadre officiel du SIB.

C'est le Centre d'administration du référentiel technique du SIB : le Caret qui a la charge du référentiel technique du SIB : il organise la construction, la diffusion et l'appui à l'utilisation du référentiel technique.

Le Caret construit le référentiel technique :

- ◆ en consolidant l'existant,
- ◆ en répondant aux nouveaux besoins.

Le Caret diffuse le référentiel technique en le rendant le plus accessible possible.

Le Caret apporte un appui aux acteurs pour son utilisation.

II.2. Convention du dictionnaire de données

II.2.1. Notations dans le document

Les termes DOIT, NE DOIT PAS, DEVRAIT, NE DEVRAIT PAS, PEUT, OBLIGATOIRE, RECOMMANDE, OPTIONNEL ont un sens précis. Ils correspondent à la traduction française de la norme RFC2119 ([RFC2119](#)) des termes respectifs MUST, MUST NOT, SHOULD, SHOULD NOT, MAY, REQUIRED, RECOMMENDED et OPTIONAL.

Chaque document publié par le Caret comporte un numéro de version évoluant selon les règles suivantes :

Exemple n° de version	Statut du document
1.1 , 2.3 <i>Indice composé uniquement d'un nombre réel \geq à 1.0</i>	Version approuvée par l'ensemble des acteurs en charge de sa validation, publié sur le site du Caret et est reconnue comme un document de référence
0.2 ou 1.2beta <i>Indice est composé d'un nombre réel $<$ à 1.0 ou bien \geq 1.0 avec la mention « beta »</i>	Version provisoire, document de travail susceptible de subir des révisions jusqu'à sa validation définitive

II.2.2. Description des concepts (entités)

Chaque concept du dictionnaire de données, dénommé entité, est décrit par un texte proposant une définition commune ainsi que ces règles de gestion. Cette définition peut être complétée par des règles relatives à la codification de cette entité ou des responsabilités de gestion. En outre, pour chaque concept, il est précisé :

- Les informations qui caractérisent l'entité (attributs),
- Les associations avec d'autres entités
- Les entités qui héritent de ce concept (entités filles) ,
- Le concept parent d'un éventuel héritage (entité mère).

II.2.3. Description des informations (attributs)

Chaque information du dictionnaire de données, dénommée attribut par la suite du document, correspond à un élément d'information de base utilisé par les entités. Chaque attribut est décrit par : un texte précisant sa définition, ses règles de gestion, la liste éventuelle de valeurs possibles administrées par le Caret ou un organisme tiers, et les responsabilités en matière d'administration et de gestion des données.

Chaque attribut peut être complété par des métadonnées descriptives :

- Un texte précisant sa définition et les éventuelles règles de gestion s'y rapportant
- Le nom de la balise XML correspondant à l'attribut, et ayant valeur d'identifiant de cette information au sein des dictionnaires de données Caret,
- Le format utilisé pour stocker cet attribut,
- Le responsable de cet attribut,

- La précision avec laquelle doit être saisie l'information (longueur impérative ou maximale de l'attribut, les règles de typologie -majuscule, accentué- à respecter, étendue des valeurs possibles pour les attributs numériques...)
- L'origine temporelle si nécessaire,
- L'unité de mesure,
- Le rôle de cet attribut dans l'entité, notamment s'il s'agit d'un identifiant (clé primaire).

Toutes ces métadonnées ne sont pas toujours indiquées pour chaque information.

La description des attributs fait appel à l'un des formats de données suivants :

Formats de données	Détail	Abréviation utilisée
Texte	Texte (Chaîne de caractère alphanumérique de longueur non limitée)	T
Caractère	Chaîne de caractère alphanumérique de longueur limitée	C
Date	Date	D
Date-Heure	Date-Heure	D-H
Heure	Heure	H
Numérique	Numérique	N
Objet graphique (binaire)	Contenu image, selon les définitions MIME type (IETF RFC 2046)	B
Logique	Information booléenne prenant pour valeur: <ul style="list-style-type: none"> ● « true » ou « 1 » ● « false » ou « 0 » 	I
Surface	Géométrie définie par un : <ul style="list-style-type: none"> - Réel pour le <i>Shapefile</i> ; <i>Nombre réel comprenant entre 1 et 20</i> caractères, dont 0 à 15 chiffres après le séparateur décimal (point). - Flottant pour le Mif/Mid ; Format numérique (le séparateur décimal DOIT obligatoirement être la virgule). - Surface d'un objet par défaut. 	Area

Formats de données	Détail	Abréviation utilisée
Longueur	<p>Géométrie définie par un :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réel pour le <i>Shapefile</i> ; <i>Nombre réel comprenant entre 1 et 20</i> caractères, dont 0 à 15 chiffres après le séparateur décimal (point). - Flottant pour le Mif/Mid ; Format numérique (le séparateur décimal DOIT obligatoirement être la virgule). - Surface d'un objet par défaut. 	Length
Point	<p>Géométrie définie par un :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Point pour le <i>Shapefile</i>, - Point le Mif/Mid, - GM_POINT (ISO 19136) par défaut. 	GM_POINT
Polyligne	<p>Géométrie définie par une :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Polyligne pour le <i>Shapefile</i>, - Polyligne pour le Mif/Mid, - GM_CURVE (ISO 19136) par défaut. 	GM_CURVE
Polygone	<p>Géométrie définie par un :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Polygone pour le <i>Shapefile</i>, - Polygone pour le Mif/Mid, - GM_Surface (ISO 19136) par défaut. 	GM_SURFACE
MultiPolygone	<p>Géométrie définie par des :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Polygones pour le <i>Shapefile</i>, - Polygones pour le Mif/Mid, - GM_MultiSurface (ISO 19136) par défaut. 	GM_MULTISURFACE
Primitive	Géométrie indéfinie de type : GM_SURFACE ou GM_CURVE ou GM_POINT...	GM_PRIMITIVE

II.2.4. Les nomenclatures

Certains attributs doivent prendre pour valeur possibles des codes définis au sein d'une nomenclature (liste de valeurs possibles). Chaque code étant alors associé à un libellé, accompagné d'un mnémonique et d'une définition. Ces listes sont présentées sous la forme d'un tableau à différentes entrées:

Code	Mnémonique	Libellé	Définition

Les codes (clefs primaires) permettent d'assurer l'unicité de chaque occurrence. Le mnémonique est une appellation synthétique ne dépassant pas 25 caractères. Cette information est créée à des fins d'exploitation informatique et peut contenir des sigles ou des abréviations.

II.3. Formalisme du modèle orienté objet

Le modèle orientée objet (MOO), se compose de plusieurs diagrammes dont le plus important, le diagramme de classes, constitue une représentation formelle des données nécessaire au fonctionnement d'un système d'information. Le diagramme de classe représente la structure logique commune d'un domaine métier particulier, indépendamment du logiciel ou de la structure de stockage des données. Il est formalisé dans le langage UML (Unified Modeling Language).

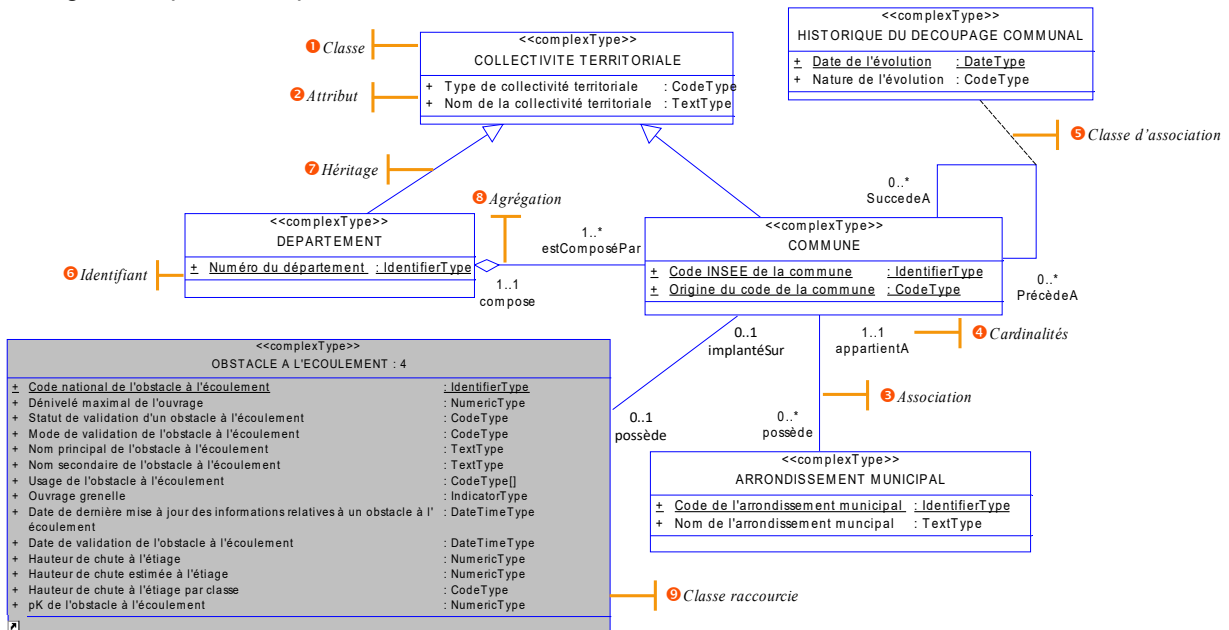
Le dictionnaire de données Caret utilise un formalisme UML pour décrire le modèle de données. Ces modèles sont construits pour une exploitation informatique et dans l'objectif final d'une implémentation physique. Partant de ce principe, il ne respecte pas complètement les règles de l'exercice théorique que constitue le modèle conceptuel de données.



II.3.1. Comment lire le modèle de données ?

Le schéma ci-après décrit les principaux formalismes utilisés dans le diagramme de classe de la modélisation UML.

Le diagramme précédent peut être lu comme suit :



Les COMMUNES et les DEPARTEMENTS sont des types de COLLECTIVITE TERRITORIALE. Un DEPARTEMENT est caractérisé par son numéro de département, son type de collectivité territoriale et son nom. Un département est composé de 1 ou plusieurs COMMUNES. Une COMMUNE se caractérise par son code INSEE, l'origine de son code, son type de collectivité territoriale et son nom. Une COMMUNE fait partie de 1 et 1 seul département. Une COMMUNE possède 0 ou plusieurs ARRONDISSEMENTS MUNICIPAUX. Un ARRONDISSEMENT MUNICIPAL est caractérisé par son code et son nom. Il appartient à 1 et 1 seule COMMUNE. Une COMMUNE peut succéder à 1 autre ou plusieurs COMMUNES. La relation entre ces COMMUNES est caractérisée par la date et la nature de l'évolution du découpage communal.

N°	Élément	Description	Représentation
1	Classe	Une classe est un objet réel ou abstrait contenu dans un système d'information. Il peut s'agir de personne, lieu ou concept dont les caractéristiques présentent un intérêt pour le thème décrit. Une classe définit un jeu d'objets dotés de caractéristiques communes	<i>La classe est représentée par un rectangle divisé en 3 rectangles. Le premier comporte le nom de la classe (surmonté de l'inscription <<complexType>>), le second ses propriétés, le troisième ses éventuelles opérations ou méthodes. Si ce rectangle n'est pas affiché, les propriétés de la classe sont probablement affichées partiellement. Elles sont néanmoins représentées intégralement par ailleurs dans le modèle de classes.</i>
2	Attribut	Un attribut, également appelé propriété, est une caractéristique utile à la description de la classe et permettant de distinguer les éléments entre eux.	<i>L'attribut est affiché dans le second rectangle de la classe. Sont précisés son nom, son type, s'il s'agit d'une clé primaire (attribut souligné).</i>
3	Association simple	Une association, également appelée relation, est un lien entre au moins deux classes. Elle est définie par ses rôles et ses cardinalités.	<i>Chaque association est représentée par un trait simple surmontée à chaque extrémité d'un rôle et d'une cardinalité.</i>
4	Cardinalités	Le lien comporte une cardinalité minimale (premier chiffre) et une cardinalité maximale (second chiffre) qui précisent l'implication de chaque classe dans la relation.	<i>Par exemple, un département a AU MOINS une commune rattachée et AU MAXIMUM n communes, se traduit par le couple de cardinalités (1,*) du côté de la classe Commune.</i>
5	Classe d'association	Une association peut être matérialisée par une classe dans une des circonstances suivantes : - si l'association est porteuse d'attributs, - si l'association est de multiplicité * de part et d'autre de l'association	<i>La classe d'association est modélisée par un lien en pointillé allant de la classe d'association vers l'association concernée.</i>
6	Identifiant	L'identifiant est dit simple lorsqu'il est basé sur un unique attribut et <u>composé</u> lorsqu'il est basé sur plusieurs.	<i>L'identifiant simple est présenté par un attribut souligné. basé sur un unique attribut. L'identifiant composé est présenté par un ensemble d'attributs soulignés. Dans ce cas, le tag* PRIMARY KEY([classe.propriété]) peut être mentionné sous le nom de la classe. (*) Extension de la notation UML.</i>

N°	Élément	Description	Représentation
7	Héritage	Un héritage est une relation particulière qui définit une classe comme étant une instance particulière d'une classe plus générale. L'entité fille hérite de tous les attributs de l'entité mère.	<i>L'héritage est représenté par une flèche. La pointe de la flèche indique l'entité mère de l'héritage alors que l'autre extrémité indique l'entité fille.</i>
8	Association d'agrégation	Une association d'agrégation exprime un couplage fort et une relation de subordination de l'agrégat sur les agrégés (éléments composants l'agrégat).	<i>Une agrégation est représentée par une ligne entre deux classes, terminée par un losange vide ("diamant") du côté de l'agrégat.</i>
9	Classe raccourcis	Une classe raccourcie est une classe qui provient d'un autre dictionnaire.	<i>Une classe raccourcie est représentée par un rectangle en gris et possède une petite flèche dans le coin gauche.</i>

II.3.2.Représentation spatiale d’une entité

Certaines classes d'objet possèdent une représentation spatiale dans le monde réel. Elle est intéressante à modéliser dans la mesure où l'information spatiale (appelée géométrie) peut être utilisée dans un Système d'Information Géographique (SIG). Modéliser la représentation spatiale d'une entité géographique fixe revient à mettre en relation une occurrence de l'entité géographique avec le ou les objets géométriques qui la représentent. Conceptuellement plusieurs choix de modélisation sont possibles pour indiquer la nature géométrique d'un objet.

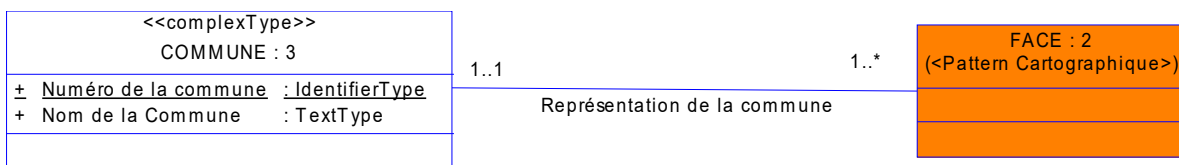
Les modèles de données du Caret utilisent deux manière de modéliser les classes présentant une représentation spatiale. Dans les deux cas, les caractéristiques de chaque objet géométrique (coordonnées des points, système de coordonnées) ne sont pas détaillées dans le modèle.

1er cas :

La représentation spatiale de l'objet est modélisée par une association vers une primitive géométrique. Trois classes de primitives géométriques ont été créés :

- Le nœud : Il s'agit d'un point défini par un X un Y,
- L'arc : Il s'agit d'une ligne ou polyligne, c'est à dire un ensemble de points connectés entre eux
- La face : Il s'agit d'une surface constituant un polygone fermé.

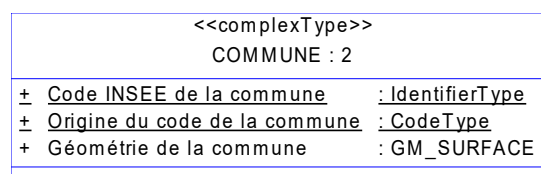
La commune est représentée par une ou plusieurs faces (polygones) se traduit par :



2nd cas :

La représentation spatiale de l'objet est modélisée par un attribut de type géométrique. Un attribut nommé « géométrie de ... » de type GM_POINT, GM_SURFACE, etc, est associé à une ou plusieurs primitives géométriques selon la norme ISO19136. Dans ce cas, cet attribut permet de conserver la géométrie de l'objet en GML.

La commune est représentée par une ou plusieurs faces (polygones) se traduit par :



III.INTRODUCTION

XXXXXX

Le thème **XXXXX** a été traité par le Caret avec un groupe d'experts national. Il se traduit par la parution de différents documents accessibles à l'ensemble des acteurs qui répondent à des besoins différents :

	Objectif du document	Cible	Nom du document
général ↓ détail	Présentation de la sémantique Caret du thème	Acteurs du domaine de la biodiversité	× Document pédagogique sur le référentiel Activités humaines
	Dictionnaire de données par sous thème	Acteurs implémentant un système sur le thème	× Dictionnaire de données Activités humaines
	Spécifications techniques du format d'échange Caret	Informaticiens implémentant un scénario d'échanges de données	

Tous les dictionnaires du SIB étant interdépendants, les définitions d'objets ou d'attributs d'un dictionnaire peuvent faire mention d'éléments présents dans les autres dictionnaires. Afin de faciliter la compréhension de ces liens, les objets qui proviennent d'autres dictionnaires sont grisés dans les schémas de données.

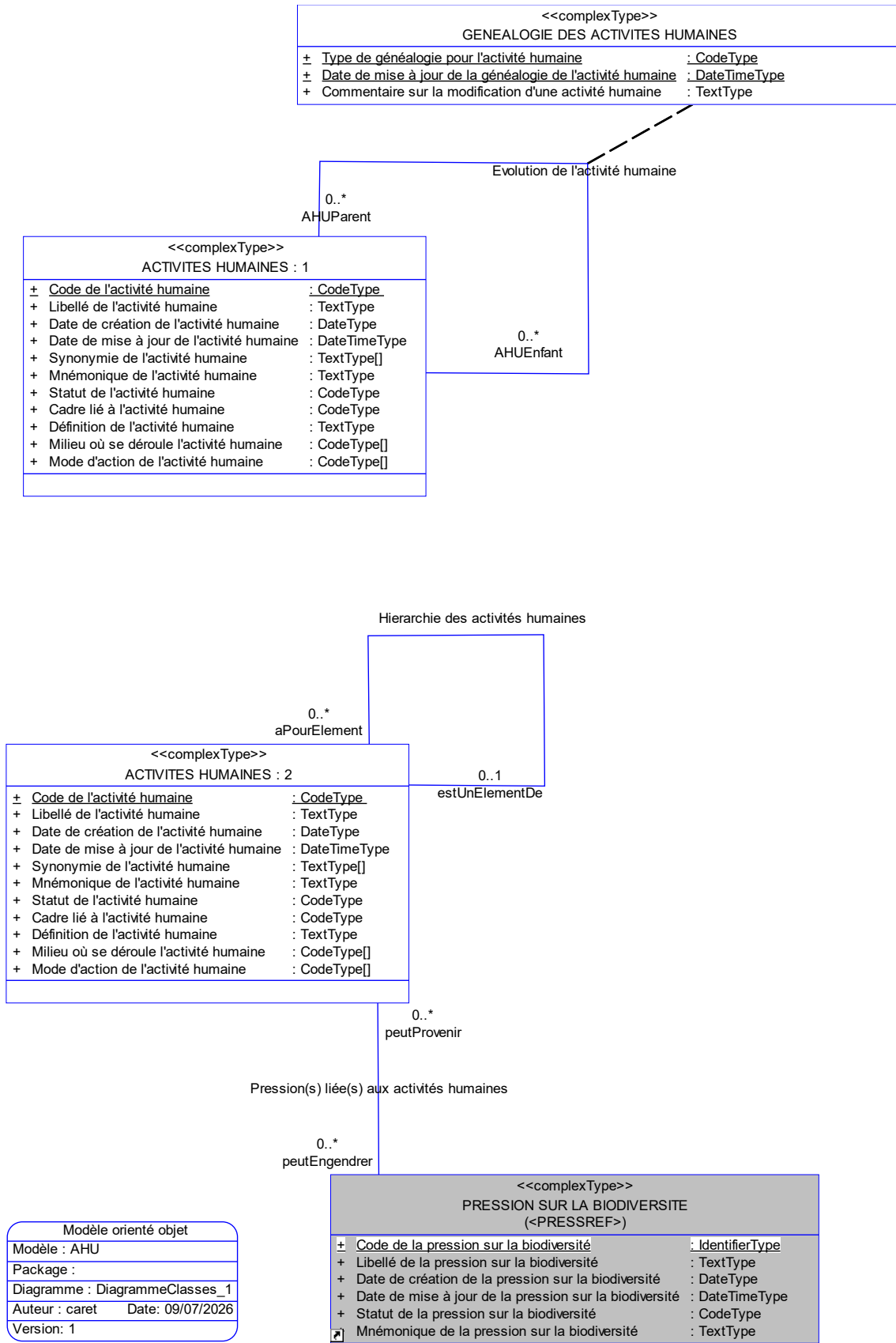
Espaces de nommage :

Les espaces de nommage permettent d'identifier, de manière unique, l'ensemble des concepts pris dans chacun de ces référentiels élémentaires :

Préfixe de l'espace de nommage externe	Adresse URI de l'espace de nommage externe	Nom de l'espace de nommage
sa_ahu	http://xml.sandre.eaufrance.fr/ahu/1	Activités humaines

Le document actuel est la version 1 et constitue un document Validé.

IV. DIAGRAMME DES CLASSES



V. DICTIONNAIRE DES CLASSES

V.1. ACTIVITÉS HUMAINES

- **Nom de balise XML : <ca_ahu:AHU>**
- **Définition :**

Ensemble des usages et opérations exercées par les populations humaines et susceptibles d'engendrer des impacts sur les différentes composantes des écosystèmes et sur la géodiversité.

- **Liste des attributs (avec les cardinalités) :**
 - Code de l'activité humaine (1,1)
 - Libellé de l'activité humaine (1,1)
 - Date de création de l'activité humaine (1,1)
 - Date de mise à jour de l'activité humaine (1,1)
 - Synonymie de l'activité humaine (0,n)
 - Mnémonique de l'activité humaine (1,1)
 - Statut de l'activité humaine (1,1)
 - Cadre lié à l'activité humaine (1,1)
 - Définition de l'activité humaine (0,1)
 - Milieu concerné par l'activité humaine (1,1)
 - Mode d'action de l'activité humaine (1,1)
- **Liste des associations (avec les cardinalités) :**
 - AHUEnfant (0,n) GENEALOGIE DES ACTIVITÉS HUMAINES
 - estUnElementDe (0,1) ACTIVITÉS HUMAINES
 - AHUParent (0,n) GENEALOGIE DES ACTIVITÉS HUMAINES
 - aPourElement (0,n) ACTIVITÉS HUMAINES

V.2. GENEALOGIE DES ACTIVITÉS HUMAINES

- **Nom de balise XML : <ca_ahu:GenealogieAHU>**
- **Définition :**

La généalogie permet de tracer les modifications apportées à chaque activité humaine.

- **Liste des attributs (avec les cardinalités) :**
 - Type de généalogie pour l'activité humaine (1,1)
 - Date de mise à jour de la généalogie de l'activité humaine (1,1)
 - Commentaire sur la modification d'une activité humaine (0,1)

- **Liste des associations (avec les cardinalités) :**
 - AHU (1,1) ACTIVITÉS HUMAINES
 - AHU (1,1) ACTIVITÉS HUMAINES

VI. DICTIONNAIRE DES ATTRIBUTS

VI.1. Code de l'activité humaine

- Nom de balise XML : <ca_ahu:CdAHU>
- Nom de la classe : ACTIVITÉS HUMAINES
- Définition :

Identifiant unique non signifiant des activités humaines. Selon la nomenclature n°1052. cf. <https://id.eaufrance.fr/nsa/1052>

VI.2. Cadre lié à l'activité humaine

- Nom de balise XML : <ca_ahu:CadreAHU>
- Nom de la classe : ACTIVITÉS HUMAINES
- Format : C
- Longueur : 25
- Définition :

Permet de distinguer le cadre dans lequel se déroule l'activité humaine. La liste des valeurs possible est définie dans la nomenclature n°1049. cf. <https://id.eaufrance.fr/nsa/1049>

VI.3. Commentaire sur la modification d'une activité humaine

- Nom de balise XML : <ca_ahu:ComGenealogieAHU>
- Nom de la classe : GENEALOGIE DES ACTIVITÉS HUMAINES
- Format : C
- Longueur maximale : 255
- Définition :

Complément d'information sur l'évolution d'une activité du référentiel.

VI.4. Date de création de l'activité humaine

- Nom de balise XML : <ca_ahu:DateCreaAHU>
- Nom de la classe : ACTIVITÉS HUMAINES
- Format : D
- Définition :

Date de l'intégration de l'activité humaine dans le référentiel Caret.

VI.5.Date de mise à jour de l'activité humaine

- **Nom de balise XML :** <ca_ahu:DateMajAHU>
- **Nom de la classe :** ACTIVITÉS HUMAINES
- **Format :** D-H
- **Définition :**

La date de la dernière mise à jour d'une activité humaine est la date exprimée au jour près, de la dernière mise à jour validée des informations dans le référentiel Caret.

VI.6.Date de mise à jour de la généalogie de l'activité humaine

- **Nom de balise XML :** <ca_ahu:DateMajGenAHU>
- **Nom de la classe :** GENEALOGIE DES ACTIVITÉS HUMAINES
- **Format :** D-H
- **Définition :**

Date au jour près à laquelle une évolution a été apportée à une occurrence d'une activité du référentiel.

VI.7.Définition de l'activité humaine

- **Nom de balise XML :** <ca_ahu:DefAHU>
- **Nom de la classe :** ACTIVITÉS HUMAINES
- **Format :** I
- **Définition :**

Texte permettant de préciser la signification de l'activité humaine et ses références.

VI.8.Libellé de l'activité humaine

- **Nom de balise XML :** <ca_ahu:LbAHU>
- **Nom de la classe :** ACTIVITÉS HUMAINES
- **Format :** I
- **Définition :**

Appellation de l'activité humaine.

VI.9. Milieu concerné par l'activité humaine

- **Nom de balise XML :** <ca_ahu:MilieuAHU>
- **Nom de la classe :** ACTIVITÉS HUMAINES
- **Format :** C
- **Longueur :** 25
- **Définition :**

Permet de préciser l'environnement dans lequel est réalisé l'activité. La liste des valeurs possible est définie dans la nomenclature n°1050. cf. <https://id.eaufrance.fr/nsa/1050>

VI.10. Mnémonique de l'activité humaine

- **Nom de balise XML :** <ca_ahu:MnAHU>
- **Nom de la classe :** ACTIVITÉS HUMAINES
- **Format :** C
- **Longueur maximale :** 25
- **Définition :**

Libellé court, associé à chaque activité humaine.

VI.11. Mode d'action de l'activité humaine

- **Nom de balise XML :** <ca_ahu:ModeActAHU>
- **Nom de la classe :** ACTIVITÉS HUMAINES
- **Format :** C
- **Longueur :** 25
- **Définition :**

Permet de préciser si l'activité humaine est motorisée ou non. La liste des valeurs possible est définie dans la nomenclature n°1051. cf. <https://id.eaufrance.fr/nsa/1051>

VI.12. Statut de l'activité humaine

- **Nom de balise XML :** <ca_ahu:StAHU>
- **Nom de la classe :** ACTIVITÉS HUMAINES
- **Format :** C
- **Longueur :** 25
- **Définition :**

Information sur la validité de l'activité humaine dans le jeu de données de référence. Selon la nomenclature Caret mutualisée avec la nomenclature Sandre n° 390. cf. <https://id.eaufrance.fr/nsa/390>.

VI.13.Synonymie de l'activité humaine

- **Nom de balise XML :** <ca_ahu:SynAHU>
- **Nom de la classe :** ACTIVITÉS HUMAINES
- **Format :** I
- **Définition :**

Autre nom donné à l'activité humaine.

VI.14.Type de généalogie pour l'activité humaine

- **Nom de balise XML :** <ca_ahu:TypeGenealogieAHU>
- **Nom de la classe :** GENEALOGIE DES ACTIVITÉS HUMAINES
- **Format :** C
- **Longueur :** 25
- **Définition :**

Opération réalisée vis à vis d'une modification de la généalogie, décrite à l'aide de la nomenclature CARET mutualisée avec la nomenclature Sandre n° 590. cf. <https://id.eaufrance.fr/nsa/590>